

# TITRE D'AUXILIAIRE DE GÉRONTOLOGIE

## OBJECTIFS

Favoriser le maintien et de développement de l'autonomie de la personne âgée. Réaliser l'accompagnement spécifique incluant l'ensemble des actes quotidiens et essentiels, les activités sociales, l'animation, l'accompagnement des phénomènes de vieillissement (processus invalidants, désorientations, démences) et l'accompagnement de la fin de vie, dans une approche globale de compréhension de la personne et de sa trajectoire de vie.

## PUBLIC

Toute personne souhaitant se spécialiser dans l'accompagnement des personnes âgées dépendantes au domicile ou en structure.

Salariés du secteur public ou privé.

Demandeurs d'emploi

## CONTENU

### MODULES DE BASE

- Le secteur médico-social : les structures, les acteurs
- Autonomie et dépendance
- Le contexte de travail de l'auxiliaire de gérontologie
- L'environnement juridique de la PAD/PHA
- Soins d'hygiène et de confort
- Alimentation
- Entretien du cadre de vie et hygiène des locaux
- Entretien du linge, techniques et matériel de blanchisserie
- Ergonomie, gestes et postures
- Prévention des accidents et sécurité
- Communication

### MODULES DE SPECIALISATION

- Le secteur médico-social : les structures, les acteurs
- Autonomie et dépendance
- Le contexte de travail de l'auxiliaire de gérontologie
- L'environnement juridique de la PAD/PHA
- Soins d'hygiène et de confort
- Alimentation
- Entretien du cadre de vie et hygiène des locaux
- Entretien du linge, techniques et matériel de blanchisserie
- Ergonomie : manutention des personnes âgées, personnes âgées dépendantes
- Prévention des accidents et sécurité
- Communication spécialisée
- Accompagnement au développement de l'autonomie

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Enseignement temps plein 800 heures maxi.

400 heures de stage en structure.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un diplôme ou titre du domaine sanitaire et social (se renseigner)

OU

Réussir les tests d'admissibilité écrits et oraux

## FINANCEMENT

Congé individuel de Formation

Financement public

Financement personnel